

# Vaccin vivant contre le zona : Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

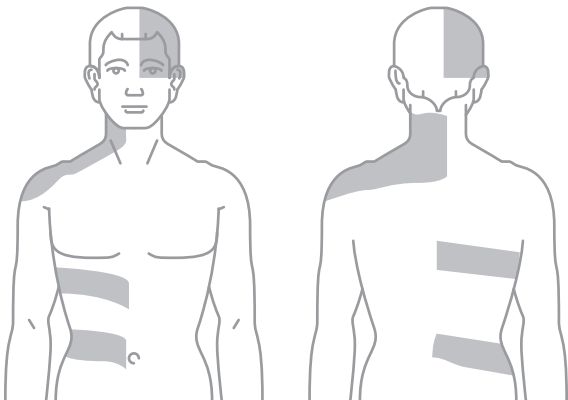
De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

## 1 Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin vivant contre le zona peut prévenir le zona.

Le zona (également appelé herpès zoster ou simplement zoster) est une éruption cutanée douloureuse, souvent accompagnée de cloques. En plus de l'éruption cutanée, le zona peut entraîner fièvre, maux de tête, frissons ou maux d'estomac. Plus rarement, le zona peut entraîner une pneumonie, des problèmes auditifs, la cécité (rendre aveugle), une inflammation cérébrale (encéphalite) ou le décès.

La complication la plus courante du zona est la douleur nerveuse à long terme appelée névralgie post-zostérienne (NPZ). La NPZ se produit sur les zones de l'éruption du zona, même après la disparition de cette dernière. Elle peut durer des mois ou des années après la disparition de l'éruption cutanée. La douleur causée par la NPZ peut être intense et débilitante.



Environ 10 à 18 % des personnes atteintes de zona développeront une NPZ. Le risque de NPZ augmente avec l'âge. Une personne âgée atteinte de zona est plus susceptible de développer une NPZ et d'éprouver une douleur plus durable et plus intense qu'une personne plus jeune atteinte de zona.

Le zona est causé par le virus varicelle-zona, le même que celui qui provoque la varicelle. Après avoir

contracté la varicelle, le virus reste dans votre corps et peut causer le zona plus tard dans la vie. Le zona ne se transmet pas d'une personne à l'autre, mais le virus qui cause le zona peut se propager et entraîner la varicelle chez une personne qui n'a jamais développé la varicelle ni reçu le vaccin.

## 2 Vaccin vivant contre le zona

Le vaccin vivant contre le zona peut offrir une protection contre le zona et la NPZ.

**Un autre type de vaccin contre le zona, le vaccin recombinant contre le zona, est le vaccin favori** pour la prévention du zona. Toutefois, le vaccin vivant contre le zona peut être utilisé dans certaines circonstances (par exemple, si une personne est allergique au vaccin contre le zona recombinant ou préfère le vaccin vivant contre le zona, ou si le vaccin recombinant contre le zona n'est pas disponible).

**Les adultes de 60 ans et plus** qui reçoivent le vaccin vivant contre le zona doivent recevoir 1 dose, administrée par injection.

Le vaccin contre le zona peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

## 3 Discuter avec votre professionnel de santé

Indiquez à la personne administrant le vaccin si la personne recevant le vaccin :

- A fait une **réaction allergique après une précédente injection du vaccin vivant contre le zona**, ou a des **allergies graves mettant en jeu le pronostic vital**.
- Est **immunodéprimée**.
- Est **enceinte, ou pense qu'elle pourrait l'être**.
- Présente **actuellement un épisode de zona**.

Dans certains cas, votre professionnel de santé peut décider de remettre la vaccination contre le zona à une prochaine visite.

Les personnes souffrant de maladies bénignes, comme un rhume, peuvent se faire vacciner. Les personnes modérément ou gravement malades doivent généralement attendre d'être guéries pour se faire vacciner contre le zona.

Votre professionnel de santé peut vous donner plus d'informations à ce sujet.

#### **4 Risques de réaction au vaccin**

- Des cas de rougeur, douleur, gonflement ou démangeaisons au point d'injection et de maux de tête peuvent survenir après l'administration du vaccin vivant contre le zona.

Dans de rares cas, le vaccin vivant contre le zona peut causer des éruptions cutanées ou le zona.

Il arrive que des personnes s'évanouissent après des actes médicaux, y compris la vaccination. Informez le professionnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou des bourdonnements d'oreilles.

Comme avec tout médicament, il existe un très faible risque que le vaccin cause une réaction allergique grave, d'autres lésions graves, voire le décès.

#### **5 Que faire en cas de problème grave ?**

Une réaction allergique peut survenir après le départ de la personne vaccinée de la clinique. Si vous observez des signes de réaction allergique grave (urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficulté à respirer, accélération du rythme cardiaque, étourdissements ou faiblesse), appelez le **9-1-1** et amenez la personne à l'hôpital le plus proche.

Pour les autres signes qui vous inquiètent, appelez votre professionnel de santé.

DCH-1340F  
AUTH: P. H. S. Act 42, Sect. 2126.

Translation provided by the Immunization Action Coalition

Les réactions indésirables doivent être signalées dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système américain de notification des manifestations postvaccinales indésirables). Votre professionnel de santé effectuera généralement ce signalement, ou vous pouvez le faire vous-même. Consultez le site Internet du VAERS à l'adresse suivante [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov) ou appelez le **1-800-822-7967**. *Le VAERS est uniquement destiné à recevoir les signalements de réactions ; le personnel du VAERS ne donne pas d'avis médical.*

#### **6 Pour en savoir davantage**

- Parlez-en à votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
  - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)**, ou
  - Consultez le site Web à l'adresse [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines)

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (Michigan Care Improvement Registry). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.

Vaccine Information Statement  
**Live Zoster Vaccine**  
French



Office use only

10/30/2019